



Comité départemental du Calvados

Section Sportive Départementale

Le comité départemental du calvados dispose d'une classe sportive départementale en partenariat avec le collège Lemièrre de Caen. Aujourd'hui appelée, section sportive scolaire, cette classe accueille dès la 6^{ème} jusqu'à la 3^{ème} des nageurs, issues de tous les clubs du Calvados, qui souhaitent concilier études et sport.

Cette classe fonctionne avec un club support qui est l'E.N.Caen. Les entraîneurs du club, Benoit Loisel et Kevin Lecaplain entraînent tous les jeunes de la classe de la même manière quelques soit leur club d'origine. Lorsqu'un nageur est licencié dans un autre club que celui support, les entraîneurs Caennais sont en relation avec l'entraîneur du nageur pour construire sa préparation et suivre son évolution. Le nageur doit obligatoirement s'entraîner une fois par semaine avec son club d'origine.

La section sportive est constituée de 2 groupes qui prennent en compte le niveau et les capacités individuelles de chacun. En fonction du niveau des nageurs et de la classe, les élèves sont répartis dans l'un de ces groupes. La composition des groupes peut être réactualisée au fur et à mesure de la saison en fonction de la progression des nageurs.

Les nageurs s'entraînent 2 fois par jour entre 7h30 et 8h45 et entre 16h15 et 17h30 (horaire en fonction des classes). Une à deux séances par semaine sont consacrées au renforcement musculaire. Les séances d'entraînement sont obligatoires au même titre que n'importe quels cours.

Les entraîneurs font partie intégrante de l'équipe pédagogique. Ils assistent au conseil de classe trimestriel et établissent une évaluation sportive qui accompagne le bulletin de note.

L'objectif de cette classe est de permettre à des nageurs motivés par la compétition d'atteindre le plus haut niveau possible. Pour une entrée en 6^{ème}, il n'est pas nécessaire d'avoir une maîtrise parfaite des 4 nages mais par contre avoir l'envie d'apprendre et de progresser est indispensable. Un nageur peut entrer à la section en cours de cursus (5^{ème} – 4^{ème} – 3^{ème}) s'il reste de la place dans les classes et si le niveau sportif est suffisant.

Un test d'entrée en section comprenant une évaluation sportive et scolaire est organisé tous les ans.

[Accédez aux modalités d'inscription](#)